



# CHS-CT du 7 juin 2018

[fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr) permanences le matins: (02.40.20.76.56 mardi et jeudi – 02 40 74 03 87 lundi et vendredi

## Amiante TRIPODE (Rapport IGAS et instance au TA)

**Liminaire de l'intersyndicale :** nous ne pouvons commencer ce CHSCT sans traiter du rapport IGAS sur la situation de Tripode et de ses agent.e.s présenté le 17 mai dernier. Comme pour les fédérations du ministère des Finances et du MEAE, l'intersyndicale Finances et l'intersyndicale Tripode, ce rapport marque une profonde rupture dans l'approche de ce dossier comme dans celle de la problématique de l'amiante dans nos ministères et bien au-delà également. Ce rapport ne constitue en rien un nouvel éclairage sur la question, il se contente de faire la synthèse des thèses « révisionnistes » sur le sujet.

En effet, en qualifiant l'exposition d'hétérogène et non d'exceptionnelle, en s'abritant derrière l'éternelle distinction entre travailleurs de l'amiante et salariés exposés de façon « environnementale », le rapport passe sous silence, la particularité de cette exposition unique et remet en cause bon nombre de témoignages.

Ce rapport jette également le discrédit sur les avancées obtenues par la mobilisation des agents, de l'intersyndicale Tripode et des fédérations.

Tout en louant la pugnacité des uns et des autres, les chargés de mission de l'IGAS en font la cause de l'iniquité de traitement entre agents des différents ministères. Mais qui est responsable de cette iniquité ?

Certainement pas les agents qui ont subi cette exposition et qui en conséquence voient leur espérance de vie réduite, qui n'ont jamais été entendus et dont la souffrance n'a jamais été prise en compte. Certainement pas l'intersyndicale Tripode qui les accompagnent tout au long de leurs démarches et parfois tout au long de leur maladie.

Car les agents ont bien été exposés de manière exceptionnelle. Le rapporteur public du Tribunal Administratif de Nantes l'a clairement affirmé lors de l'audience du 19 mai en condamnant l'État régulateur comme l'État employeur, suite au recours fait par des agents pour préjudice d'anxiété et de troubles d'existence. Car, telle est la situation que vivent des centaines d'agents : anxiété et trouble d'existence.

Les fédérations ont posé la question suivante le 23 mai au ministère. « Le ministère devra-t-il se déshonorer en faisant sien un tel rapport et assumer ainsi le refus de prendre en compte les malades et morts du Tripode ? »

Le courrier, en date du 1<sup>er</sup> juin, adressé par M Darmanin aux fédérations et aux cadres supérieurs évoque « la situation du site du Tripode » ce qui semble marquer un intérêt certain.

**Et, vous, mesdames, messieurs les responsables locaux, qu'en pensez vous ? Que pouvez-vous dire sur ce rapport ?**



**Ce n'est malheureusement pas une surprise : aucun directeur ne s'est impliqué suite à ces questions en se retranchant derrière l'attente de décision ministérielle !**

**FO a déploré le manque de soutien de la hiérarchie. Le combat continuera aux côtés des ex-TRIPODE sans eux comme d'habitude !**

## Tour Bretagne: information suite au GT ministériel bâtiminaire du 23 mai (amiante, incendie)

**Liminaire de l'intersyndicale :** le CHS-CT 44 qui est en présence d'un projet important de relogement des agents de SI-1F et SI-1C rappelle à l'employeur l'obligation d'évaluer le plus précisément possible et le plus en amont possible, les conséquences envisageables de l'organisation du travail sur la santé des personnels. L'éventualité de l'installation d'un relogement en open-space nécessite un avis du CHS-CT avant toute décision.

Les agents de la Tour de Bretagne déménageront à la fin de l'année 2018 dans l'immeuble KIBORI (zone Euronantes-Gare) pour une durée prévisible de 5 ans. Ils devraient ensuite être intégrés dans le futur site MAN-DOUMERGUE. Les débats ont longuement porté sur la future installation en open-space qui ne convient pas aux missions de ces informaticiens : une pétition est actuellement en cours de circulation.

Cette organisation en open-space semble de retour à la DGFIP, bien que par le passé, ces désagréments ont été démontrés (bruit, difficultés de concentration, fatigue des agents, ...)... mais évidemment l'administration y voit là la possibilité de grignoter encore un peu plus les m<sup>2</sup> mis à disposition des agents. Pour le site Kibori, on est loin des 12m<sup>2</sup> préconisés puisque 100m<sup>2</sup> seraient mis à la disposition de 12 (voire 15) agents !

D'autre part, un accord de principe a été donné pour qu'une étude acoustique soit menée dans les futurs locaux du Pôle de Consignation (DRFiP44) qui vise à installer 10 agents dans un open-space de moins de 92m<sup>2</sup> ([voir compte-rendu de ma commission immobilière du 1<sup>er</sup> juin](#)).



## Adoption des PV

Concernant la séance du 4 mai, nous sommes intervenus pour bien signifier au Président que nous n'avons pas boycotté : en effet, il a décidé de maintenir la 1ère séance qui avait lieu un jour de mobilisation sociale. Nous tenons vivement à ce que l'habitude locale de reporter les instances fixées jours-là perdurent, même si le Président faisait autrement ailleurs. Il a semble-t-il unilatéralement décidé de le reporter, le 4 mai (pendant les congés scolaires et de surcroît vendredi !) : trop peu de militants étaient alors en situation de siéger. Du coup, les organisations syndicales ont refusé de voter sur ce PV.



## Budget et fiches actions



Direction	Nature dépense	Montant	Vote
	Consommés avant la séance	<b>263 998,84</b>	
Interdir°	Action GT Discriminations – Autre cercle	<b>1 850,00</b>	adoptée
Interdir°	Action GT Discriminations – Barrez la différence	<b>7 915,00</b>	adoptée
DRFiP	Audubon – Stores (17000€)		en attente
DRFiP	St Nazaire – Mise aux normes issue secours (5000€)		refus
DRFiP	Audubon – Rénovation sanitaires (40000€)		en attente
DRFiP	Châteaubriant – Amiante – Modif coin repas	<b>35 000,00</b>	adoptée
DSFiPE	Carquefou – Désamiantage archives TAF Espagne	<b>12 480,00</b>	adoptée
DSFiPE	5 pupitres sur recomb MP	<b>834,00</b>	adoptée
	Total consommés au 7 juin 2018	<b>322 077,84</b>	<b>Soit 80,18 % consommés</b>
	Total dotation 2018	<b>401 674,00</b>	
	Reste à consommer	<b>79 596,16</b>	<b>Reste 19,20 %</b>

Concernant le bâtiment AUDUBON (Cambronne), l'intersyndicale a souhaité que ce projet soit vu dans sa globalité. A la DRFiP44, qui insiste sur le confort des agents (!) notamment sur l'aspect chaleur, les syndicats après suspension de séance ont rétorqué que si le projet de volets était voté début juin, ils ne seraient pas installés avant plusieurs mois. De plus, il nous paraît important que le sujet de l'amiante soit (enfin!) réglé dans cet immeuble : c'est la priorité n°1 du CHSCT encore cette année et personne n'ignore plus la dangerosité de ce matériau.

## Plan annuel de prévention (PAP) et DUERP

Faute de temps, les représentants des Personnels n'ont pas été en mesure d'élaborer un avis commun sur les PAP/DUERP présentés lors cette séance au préalable : ils seront communiqués ultérieurement.

<b>RAPPEL</b> : suite au DUERP élaboré par les services, les directions mettent en place un plan annuel de prévention.	
<b>INSEE</b>	<p>Plusieurs actions de formations sur le sujet des RPS sont proposées à destination de la catégorie A, qui représente actuellement 1/3 de l'effectif global (110 sur 340). Il est bien entendu fondamental de former les encadrants pour prévenir des RPS : pour autant - <b>et FO</b> est intervenu dans ce sens- les cadres C et B, eux-mêmes concernés par ce risque, ne doivent pas être oubliés.</p> <p>Par ailleurs, les RPS représentent 84 % des risques (la moitié étant liés aux exigences de travail). Au vu de ce chiffre, <b>FO</b> s'est étonné de voir très peu de registres sur ce sujet ou de fiches de signalement. Un débat s'en est suivi car le directeur précise que ces fiches ne doivent être utilisées que pour des cas de suicides, tentatives, attentats ou agressions. <b>FO</b> ne peut donc que vous encourager à la remplir si vous vous sentez <u>agressé</u> (<i>violences à caractère sexuelles ou sexistes, pression, insultes, harcèlement, ...</i>).</p> <p>Ne pas hésiter à prendre notre attache.</p>
<b>SRE</b>	<p>Un dossier de conflit relationnel a été longuement abordé (ce n'est pas la 1ère fois malheureusement) occultant le PAP du SRE et le travail important réalisé par le GT (10 réunions). De nombreux engagements sont pris visant à prévenir et réduire les RPS : il faut maintenant qu'ils soient tenus. Ne plus faire apparaître dans une fiche de poste "<i>bonne résistance au stress</i>" pourrait être un premier signe.</p>
<b>DRFiP44</b>	<p>De nombreux risques, dont le nombre est en forte baisse du fait de la réduction du nombre de risques dans le DUERP (825 lignes au lieu des 3000 en 2017) : RPS, travail sur écran, risques physiques, utilisation de véhicules, chutes, hygiène, amiante... Le plan d'actions nous a semblé succinct. D'où un long inventaire de questions à la Prévert. Pour autant la Direction a apporté des éléments en séance intéressants comme par exemple, des réunions mises en place par les Pôles métiers, pour redonner du sens aux missions (ex : contrôle fiscal).</p>

## Registres SST et fiches de signalement

Le CHSCT ayant fini à 18H, ils seront vus lors de la prochaine séance, de même que les points sur les visites de sites et sur les groupes de travail (amiante, discrimination, RPS, information sur le rôle du CHSCT, )

## PROCHAIN CHSCT le 28 juin 2018

La délégation **FO** Patricia DAVID **FO INSEE**    Chrystelle TONNELIER **FO DRFiP 44**    Didier PICAN **FO DRFiP44**    A-Françoise LOREAU **FO DRFiP44**    Julie BILLY **FO DRFiP44** (experte)